

Pour commencer

La gestion de l'eau et des éléments nutritifs est d'une importance fondamentale pour toute production rentable en floriculture de serre. Le recours aux pratiques de gestion optimales (PGO) permet de faire le meilleur usage possible de l'eau et des éléments nutritifs et, ce faisant, d'améliorer l'efficacité de la production et de protéger l'environnement.

Les PGO, dont la mise en œuvre est volontaire, permettent notamment :

- d'évaluer la consommation actuelle d'eau et d'engrais de l'exploitation;
- d'améliorer certaines habitudes d'utilisation de l'eau et des engrais;
- de consigner les améliorations obtenues afin d'en mesurer le progrès au fil du temps.

La production en serre génère habituellement trois types d'eau : les eaux de procédé (comprenant les solutions nutritives de serre et les autres eaux usées non issues de la production), les eaux de ruissellement et les eaux usées d'origine domestique. Le présent document traite des eaux de procédé et des eaux de ruissellement (eaux pluviales). Les concentrations en phosphore et en nitrate des eaux usées provenant directement des serres ou des bassins d'eaux pluviales peuvent excéder les objectifs provinciaux en matière de qualité de l'eau. Ces éléments nutritifs peuvent avoir des effets néfastes sur les lacs et les ruisseaux dans lesquels ils sont rejetés en favorisant la prolifération d'algues et de cyanobactéries (algues bleu vert).

La mise en œuvre des PGO décrites dans ce document contribue à réduire les risques de pertes d'éléments nutritifs dans l'environnement, sans éliminer toutefois la responsabilité de l'exploitant en ce qui a trait à son obligation à se conformer à la législation pertinente, y compris les exigences municipales, provinciales et fédérales. Les exploitations de floriculture en serre doivent être gérées conformément aux lois applicables, notamment la *Loi sur les offices de protection de la nature*, la *Loi sur la protection de l'environnement*, la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*, la *Loi sur la gestion des éléments nutritifs*, la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario*, la *Loi sur les pesticides* et la *Loi sur le code du bâtiment*.

Afin de vous aider à bien gérer l'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs dans le cadre de vos activités de production en serre, les PGO décrites dans ce guide d'auto-évaluation ont été réparties en quatre catégories. L'une des catégories regroupe les PGO qui sont conseillées de manière générale, et les autres rassemblent les pratiques à utiliser A) avant l'application de l'eau et des éléments nutritifs à la culture, soit en **préproduction**, B) au moment où l'eau et les éléments nutritifs sont appliqués à la culture, soit en cours de **production**, et C) après que l'eau et les éléments nutritifs ne sont plus utilisés par la culture, soit en **postproduction**.

Il importe de se rappeler que ce ne sont pas toutes les PGO qui conviennent à toutes les exploitations ni à tous les objectifs poursuivis. En tenant compte et du plan agroenvironnemental de l'exploitation et de la présente auto-évaluation, il sera plus facile d'établir les PGO à mettre en œuvre au sein du système de production de la serre.

Auto-évaluation

Le guide d'auto-évaluation est conçu pour vous aider à obtenir un aperçu exhaustif et objectif de vos aires de production. Les diverses sections du guide ont pour but de faciliter l'atteinte des objectifs suivants :

- connaître la quantité et la qualité de l'eau qui circule dans l'exploitation;
- gérer efficacement les apports d'eau et d'éléments nutritifs;
- maximiser le captage et le recyclage de l'eau;
- maximiser la capacité de stockage de l'eau et les conditions permettant de la confiner.

La réalisation de cette auto-évaluation devrait vous permettre d'effectuer les tâches suivantes :

1. Cartographier toutes les sources d'eau, les structures de stockage ainsi que les déplacements d'eau en postproduction sur la propriété et à l'extérieur de celle-ci.
2. Examiner toutes les aires d'entreposage et de mélange d'engrais et de produits chimiques afin de s'assurer que le confinement est adéquat.
3. Repérer les zones de la propriété où les pratiques de production actuelles peuvent avoir des répercussions sur les eaux de surface ou souterraines.
4. Analyser toutes les eaux d'irrigation, eaux de ruissellement, eaux captées et eaux stockées.
5. Mesurer et consigner l'utilisation actuelle d'eau et d'engrais par unité de surface de production, par année ou par rotation culturale.
6. Décrire comment l'eau et les engrais sont captés et stockés pour réutilisation future.
7. Produire et réviser des plans d'intervention d'urgence en cas d'approvisionnement en eau restreint ou de détérioration de la qualité de l'eau.
8. Préparer un plan pour la gestion de l'eau en postproduction lorsqu'elle ne peut plus être réutilisée.
9. Mettre en œuvre un processus d'améliorations continues visant la conservation de l'eau et des éléments nutritifs.

Marche à suivre

La plupart des questions ci-dessous sont suivies de quatre réponses possibles présentées dans des colonnes distinctes. Chacune de ces colonnes est identifiée par une cote (4, 3, 2 ou 1).

Dans certains cas, il n'y a que deux colonnes et deux réponses possibles, soit oui-4 ou non-1. Cochez alors la case de l'option qui reflète le mieux l'état actuel de votre exploitation.

Les pratiques décrites dans les colonnes 3 et 4 améliorent l'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs en réduisant leurs quantités à gérer en postproduction.

Les pratiques décrites dans les colonnes 1 et 2 peuvent être améliorées par la mise en œuvre des PGO indiquées sous chacune des questions d'auto-évaluation.

Après avoir effectué l'auto-évaluation, examinez les pratiques qui peuvent donner lieu à des améliorations (celles qui sont cotées 1 ou 2). Consignez le résultat de l'auto-évaluation et préparez un plan d'amélioration.

Déterminez ensuite les PGO qui pourraient convenir et choisissez celles que vous mettrez en œuvre dans un délai d'un à trois ans. L'amélioration de la gestion de l'eau et des éléments nutritifs dans votre serre constitue une démarche à long terme.